

L'ÉMANCIPATION SUPPLÉMENT

BIMESTRIEL N°504 DU SNUIPP-FSU SECTION ARDÈCHE

N°01 FEVRIER 2025

2 JOURS POUR... LE COLLECTIF.

JEUDI 10- VENDREDI 11 AVRIL 2025

LA VOULTE - SALLE DES FÊTES

SOMMAIRE

I - LE PROGRAMME	02
II - LES INTERVENANTS	03
III - PARTICIPER	04



07.SNUIPP.FR

SNU07@SNUIPP.FR

04 75 64 32 02

PRIX : 0,30 €

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
p4
PRIVAS CC

Déposé le 20 FÉVRIER 2025

SNUIPP : Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC

N° d'inscription à la C.P.A.P. : 0225 S 05443 - ISSN : 0153.9000 - Directeur gérant : BOSCH Elvire, Maison des Syndicats, 07000 PRIVAS

LE PROGRAMME DU STAGE

JEUDI 10 AVRIL 9.00 - 17.00

LE COLLECTIF ENSEIGNANT

A quelles conditions se fait-il ?

Faut-il s'apprécier pour travailler ensemble ?

Quelle collaboration entre équipe et direction devenue pilote pédagogique ?

Le travail en équipe dans une classe unique : c'est possible ?

La cointervention, le co-enseignement sert-il vraiment les élèves ?

VENDREDI 11 AVRIL 9.00 - 17.00

LE COLLECTIF CLASSE

La coopération en classe, plus facile à prescrire qu'à faire ? Quelles sont les expériences qui « marchent » ? À quelles conditions sont-elles faisables en classe ? Intérêts et limites de l'individualisation et de la différenciation.

Aux côtés des intervenant·es, il s'agira de créer du débat voire de la controverse afin de déjouer les mythes en s'appuyant sur le vécu des collègues ardéchois·es, à travers le questionnaire proposé au long des lettres d'infos hebdomadaires de novembre à janvier.

Eclairés par les apports de la recherche, s'appuyant sur les entretiens menés, nous poserons ensemble quelques principes de réalités au-tour de la question du travail collectif enseignant. Et dégagerons quelques pistes et outils



QUI INTERVIENDRA ?



FRÉDÉRIQUE MAUGUEN

Responsable du Centre-Alain-Savary de l'Institut Français de l'Éducation. Elle s'intéresse particulièrement au travail d'équipe



THIERRY BOUCHETAL

Maître de conférences en Science de l'Éducation et de la Formation (Université Lumière Lyon 2), dont les travaux portent sur le travail collectif des enseignants



PATRICK PICARD

Ancien directeur du Centre-Alain-Savary à l'Institut Français de l'Éducation, formateur

L'analyse d'activité est l'occasion de décrire les actions et les difficultés professionnelles, de partager des expériences entre pairs, d'engager des débats professionnels sur des problèmes génériques, d'identifier les progrès dans la pratique et d'évaluer l'efficacité des nouvelles actions.



UN STAGE DE FORMATION PROPOSÉ PAR LE SYNDICALE ? UNE OCCASION DE SE RÉAPPROPRIER NOTRE PROFESSIONALITÉ

Face à la dégradation de nos conditions de travail, à la main-mise de la formation par les ministères successifs, réduisant cette dernière soit à des dispositifs contraints, soit aux plans maths français.
Face à la volonté non dissimulée de la hiérarchie de voir le droit à formation syndicale réduit à néant par des re-fus systématiques.

COMMENT PARTICIPER ?

POUR SIMPLIFIER L'INSCRIPTION : ENVOIE TA DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR FORMATION SYNDICALE A L'ADMINISTRATION ET AU SNUIPP-FSU EN MÊME TEMPS AVANT LE 10 MARS 2025

(Modèle d'autorisation d'absence sur notre site: 07.snuipp.fr)

Ce stage est ouvert à toutes et tous (PE spécialisé·es, non spécialisé·es, débutant·e, moins débutant·es, AESH, PES...) La demande d'autorisation d'absence doit transiter par la voie hiérarchique. C'est à dire que tu dois l'envoyer à ton IEN ou pilote de PIAL qui fera suivre à l'IA. L'administration ne te répondra pas. En effet, l'absence de refus écrit 15 jours avant la date du stage vaut accord (le 23 mars).

Participer aux journées de formation est un droit.

**Chaque agent (PE comme AESH) a droit à 12 journées de formation syndicale par an.
Ces journées sont rémunérées !**

CÔTÉ SNUIPP-FSU:

Dès réception de ta demande d'autorisation d'absence, nous t'enverrons une confirmation d'inscription par mail. Quelques jours avant le stage, tu seras destinataire d'un message te donnant le plan d'accès et toutes les informations pratiques. Le règlement du repas se fera sur place le jour du stage.

